

Page: 1/4

Fiche Informative de Sécurité

Pour la formation des travailleurs (selon le SIMDUT-2015 conforme au SGH)

Date d'impression : 02.05.2018 Révision: 05.06.2017

1 • Identification du produit et de la société

- . Nom du produit EP71 Savon à mains moussant
- . Autres moyens d'identification (Code du produit): 2055278001,2055250001, 2055225001, 2055163001, 2055218001
- . numéro de DIN/NPN: N/A
- . Catégorie de l'article: Pour utilisation commerciale et industrielle seulement
- . Usage recommandé:

Produit de soins personnels

Savon pour les mains

- . Restrictions d'utilisation: Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- . Manufacturier:

Avmor Ltée

950, Michelin

Laval, QC, H7L 5C1

Canada

1-800-387-8074

www.avmor.com

. Numéro d'appel d'urgence: CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

. Indications complémentaires:

Ce produit est enregistré comme un cosmétique selon le Règlement sur les cosmétiques (C.R.C., ch. 869). Il n'est pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3). L'information pratique suivante est fournie à nos clients pour leurs programmes de formation et de sécurité.

. Mentions de danger:

ATTENTION: Pour usage externe seulement. Ne pas ingérer.

Éviter tout contact avec les yeux.

Garder hors de la portée des enfants.

Voir la Section 11 pour les informations toxicologiques.

PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

3 • Composition/information sur les ingrédients

. Composants:

No. CAS Designation

Concentration (%)

Les ingrédients de ce produit sont conformes aux règlements de Santé Canada. Au besoin, ils sont énumérés sur l'étiquette immédiate du produit.

4 • Premiers soins

- . Description des premiers secours
- . Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- . Après inhalation: Occasionne rarement des inconforts; donner de l'air frais et consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Page: 2/4

Fiche Informative de Sécurité

Pour la formation des travailleurs (selon le SIMDUT-2015 conforme au SGH)

Date d'impression : 02.05.2018 Révision: 05.06.2017

Nom du produit EP71 Savon à mains moussant

(suite de la page 1)

. Après contact avec la peau:

Aucune irritation cutanée n'est prévue dans des conditions normales d'utilisation. Un contact prolongé ou répété avec ce produit peut provoquer une irritation de la peau. Cesser l'utilisation du produit en cas d'irritation de la peau ou de rougeurs. Si les symptômes persistent pendant plus de 72 heures, communiquer avec un médecin.

. Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

. Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau. Communiquer immédiatement avec un centre anti-poison ou un medecin pour obtenir des conseils quant au traitement. Ne pas faire vomir à moins d'indication contraire par le personnel médical.

. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les personnes qui présentent une sensibilisation cutanée peuvent être susceptible à des effets irritants lors de l'utilisation du produit.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

. Agents extincteurs appropriés:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- . Dangers spécifiques du produit: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . Equipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

. Autres indications: Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- . Précautions pour la protection de l'environnement: Diluer avec beaucoup d'eau.
- . Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).

. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- . Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- . Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités: Néant.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)

Page: 3/4

Fiche Informative de Sécurité

Pour la formation des travailleurs (selon le SIMDUT-2015 conforme au SGH)

Date d'impression : 02.05.2018 Révision: 05.06.2017

Nom du produit EP71 Savon à mains moussant

(suite de la page 2)

- . Contrôles de l'exposition:
- . Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux.

Suivez les procédures d'hygiène adéquates. Il n'y a pas d'exigences spéciales pour la protection respiratoire, oculaire et cutanée lors de l'utilisation normal de ce produit.

Lors du nettoyage des déversements majeurs, portez une protection des yeux et de la peau. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau.

. Produit SELON LA DILUTION:

. Protection des yeux: Lunette de sécurité suggéré sous des condition normal d'utilisation

9 • Propriétés physiques et chimiques

. Forme: Liquide Clair
. Couleur: Incolore
. Odeur: Inodore

. **Valeur du pH:** 6,0 - 7,0 (25 °C)

. Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: N/D

. **Température et domaine de ramollissement:**. **Point d'éclair**. **Inflammabilité (solide, gaz):**. **Densité relative:**Non déterminé
Non applicable.
1.010 - 1,020 (25 °C)

. Solubilité dans/miscibilité avec:

l'eau: Entièrement miscible

. Teneur en solvants:

Contenu en COV: N/D

10 • Stabilité et réactivité

- . Réactivité: Non-déterminée.
- . Stabilité chimique: Le produit est stable.
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- . Conditions à éviter: Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes

11 • Données toxicologiques

- . Valeurs numériques de toxicité aiguë:
- . Composants Type Valeur Espèce

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral LD50 >42.832 mg/kg (Rat)

Dermique LD50 >23.014 mg/kg

- . Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques
- . Si sur la peau: Peut causer une irritation à la suite d'un contact prolongé avec la peau.
- . Si dans les yeux: Effet d'irritation.
- . Ingestion: Peut causer des irritations des voies gastroinstestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.
- . Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 4)

Page: 4/4

Fiche Informative de Sécurité

Pour la formation des travailleurs (selon le SIMDUT-2015 conforme au SGH)

Date d'impression : 02.05.2018 Révision: 05.06.2017

Nom du produit EP71 Savon à mains moussant

(suite de la page 3)

. Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

12 • Données écologiques

- . Toxicité Donné non disponible.
- . Écotoxicité: Aucune information pertinente n'est disponible.

13 • Données sur l'élimination

. Recommandation des méthodes de traitement des déchets:

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts. De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

. Recommandation pour emballages non nettoyés:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

. Produit de nettoyage recommandé: Eau.

14 • Informations relatives au transport

Non réglementé par le TMD (Canada).

- . Numéro ONU
- . DOT, IMDG, IATA Non-classée.
- . Désignation officielle de transport de l'ONU
- . DOT, IMDG, IATA Non-classée.
- . Classe(s) de danger pour le transport
- . DOT, IMDG, IATA
- . Class Non-classée.
- . Groupe d'emballage
- . DOT, IMDG, IATA Non-classée.

15 • Informations sur la réglementation

. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

. Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Contact:

Pour obtenir une FDS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Service établissant la fiche technique:

Préparer par:

Département des affaires réglementaires

. Date of preparation: 02.05.2018 / 5